

Nombre de conseillers :
En exercice : 41
Présents : 29
Suffrages exprimés : 33

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le mardi 3 février 2026, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris à Briare, sous la présidence de Michel LECHAUVE, Président.

Date de la convocation : le mercredi 28 janvier 2026

Etaient présents : dans l'ordre alphabétique des communes

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Alain CHARMETANT (Briare), Frédéric GARDINIER (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Kiné NIANG (Briare), Edwige SIGNET (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard Galfano (Châtillon-sur-Loire), Vincent GITTON (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarié-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Marie-Christine BOURY (Ousson-sur-Loire), Francine MOLINET (Ouzouer-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouer-sur-Trézée), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 30 conseillers présents.

Etaient excusés :

Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire)

Evelyne BOURGOIN (Briare) : pouvoir à Frédéric GARDINIER (Briare)

Patrice GAGNEPAIN (Briare)

Dominique GIRAULT (Briare) : pouvoir à Laurent LHOSTE (Briare)

Jacqueline LAURENT (Briare) : pouvoir à Patrice GAGNEPAIN (Briare) *non comptabilisé*

Fabrice LAHOUSSE (Champoulet)

Daniel GAUGUE (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Gérard Galfano (Châtillon-sur-Loire)

Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais)

Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) représenté par sa suppléante Marie-Christine BOURY

Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire)

Etaient absents :

Pierre-François BOUGUET (Briare)

Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois)

Secrétaire de séance : Jérémy NOËL

Délibération n°2026-007

APPROBATION DES STATUTS DU SMICTOM DU GIENNOIS

Céline DESCHAMPS sort pour la présente délibération.

Par délibération en date du 18 septembre 2025, l'organe délibérant du SMICTOM du GIENNOIS a approuvé un projet de modification de ses statuts.

Celle-ci porte sur le nombre total de délégués et la répartition par EPCI, suite à l'évolution démographique.

- Situation antérieure : 22 délégués dont 8 issus de la C.C. Berry Loire Puisaye
- Nouvelle situation : 29 délégués dont 10 issus de la C.C. Berry Loire Puisaye

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales, ces modifications doivent être soumises à l'approbation des collectivités membres.

Le conseil communautaire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-20 ;

VU la demande de modification de ses statuts présentée par le SMICTOM du Giennois ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la modification statutaire du SMICTOM du Giennois portant le nombre de délégués à 10 pour la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

Pour extrait certifié conforme,

A Briare, le 12 février 2026

Le Président,

Michel LECHAUVE

Le secrétaire de séance,
Jérémy NOËL

Date de transmission au contrôle de légalité :
Date de mise en ligne :

